

## PROGRAMME DE FORMATION: Préparation à l'Habilitation Électrique NIVEAUX B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai

Durée:	Lieu:	Nombre de participant:	Date(s) de formation
21H00	Dans vos locaux	De 1 à 12 participants	A définir

### Fiche descriptive de la formation:

#### Objectif de la formation:

- Exécuter en sécurité des opérations simples d'ordre électrique selon la norme NF C 18-510

#### Pré-requis:

Avoir, dans le DOMAINE DE TENSION considéré sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS

électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
- identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- identifier les équipements électriques dans leur ENVIRONNEMENT (fonctions : SÉPARATION, protection commande, etc.) ;
- lire un schéma électrique et reconnaître les MATÉRIELS à partir de leurs symboles.

#### Public concerné:

- Personnel électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques.
- Si une ou des personne(s) en situation d'handicap doit(vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration.

#### Moyens pédagogiques:

- Support audiovisuel

#### Modalités Pédagogiques et techniques:

- Formation théorique et exercices pratiques
- Utilisation de votre installation électrique (simulation)

#### Moyens d'encadrement:

- Les formateurs sont expérimentés en pédagogie et dispose d'une grande expérience du terrain en électricité.

### Contenu de la formation

#### TRONC COMMUN N°2

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.
  - o *Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.*
- Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
  - o *Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.*
- Décrire le principe d'une HABILITATION.
- Donner la définition des symboles d'HABILITATION.
  - o *Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.*
- Préciser les rôles de chacun.
  - o *Différencier les symboles d'HABILITATION pour l'OPÉRATION à réaliser.*
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPÉRATION électrique.
  - o *Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.*

Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (CONSIGNATION, MISE HORS TENSION, MISE HORS DE PORTÉE) et préciser le déroulement des OPERATIONS de VÉRIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).

Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

○ *Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.*

Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

○ *identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.*

Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.

○ *Assurer la surveillance électrique de l'OPÉRATION.*

Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.

Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.

○ *Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.*

## Modules B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai

Citer les différents TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans ENVIRONNEMENT électrique.

Préciser le rôle du CHARGE DE CONSIGNATION et du CHARGE D'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE.

○ *Pour les EXÉCUTANTS :*

*respecter les instructions données par le CHARGE DE TRAVAUX ;*

*rendre compte de son activité.*

○ *Pour les CHARGES DE TRAVAUX :*

*identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE et échanger les informations nécessaires ;*

*respecter les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE ou par le CHARGE DE CONSIGNATION ;*

*rendre compte de son activité.*

Identifier les différents niveaux d'HABILITATION et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).

Énoncer les prescriptions d'exécution des TRAVAUX.

○ *Organiser, délimiter et signaler la ZONE DE TRAVAIL. (Pour B2 et B2V).*

○ *Éliminer un risque de présence de tension dans la ZONE DE VOISINAGE RENFORCE BT - zone 4 - (mise en place de NAPPE ISOLANTE, etc.). (Pour B1V et B2V).*

○ *Respecter la ZONE DE TRAVAIL.*

Énoncer les fonctions des MATÉRIELS électriques BT et TBT.

Nommer les documents applicables dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION (ATTESTATION DE CONSIGNATION, AVIS DE FIN DE TRAVAIL), ainsi que les autres documents associés (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SÉCURITÉ, etc.).

○ *Rédiger les documents applicables dans le cadre des TRAVAUX (pour les CHARGES DE TRAVAUX).*

○ *Vérifier et compléter l'ATTESTATION DE PREMIÈRE ÉTAPE DE CONSIGNATION.*

Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux TRAVAUX.

○ *Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.*

○ *Identifier les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS et les ZONES D'ENVIRONNEMENT objet des travaux (DOMAINE DE TENSION, ZONE D'ENVIRONNEMENT, locaux réservés, etc.).*

Lister les mesures de prévention à observer lors d'un TRAVAIL.

○ *Respecter et faire respecter les règles et les INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ.*

○ *Effectuer des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.*

○ *Effectuer la deuxième étape de consignation.*

# ARTOIS -FORMATION -PROFESSIONNELLE

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 31 62 02246 62 auprès du préfet de région de Nord-Pas de Calais.

- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.
- Énoncer les INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ spécifiques aux ESSAIS (pour B2V Essai).
- Respecter et faire respecter les INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS.

Validation de la formation	Sanction de la formation
<p>- Une épreuve théorique constituée de plusieurs questions destinées à évaluer les savoirs.</p> <p>- Une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire.</p> <p>Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.</p> <p>- Recyclage à 3 ans</p>	<p>- A l'issue de l'application pratique, un avis et un titre d'habilitation sont adressés à l'employeur</p>